

## **Interpellation du groupe des Vert.e.s**

**Conseil communal - 4 septembre 2024**

### **Quand la Morges monte, les coûts débordent : quelle urgence pour la protection contre les crues ?**

C'est un fait pas très courant, la petite ville de Morges a fait parler d'elle au-delà de ses frontières. Le 25 juin, le centre de la Coquette a été inondée par la Morges qui déborde suite aux pluies diluviennes. Les images nous ont toutes et tous marqués : l'eau qui monte à la Grand-Rue, la voiture noire sous le pont des chemins de fer, des caves et des commerces inondés, des secouristes et autre personnel communal qui pataugent jusqu'au genoux dans l'eau. Et c'est à ce dernier qui nous souhaitons tout d'abord exprimer notre profonde gratitude pour leur engagement pendant toute la nuit et bien au-delà. Heureusement, cette fois-ci, il n'y a pas eu de dégât humain.

Malheureusement, ce type d'événements est appelé à se répéter et peut-être plus tôt que nous ne l'imaginons. Effectivement, le dérèglement climatique génère de plus en plus souvent ce type de catastrophes, à une ampleur et à une fréquence croissantes.

En 2021, la Municipalité a soumis un préavis au Conseil communal demandant un crédit de CHF 354'500.- pour réaliser des études de projet visant à mettre en place des mesures de protection contre les crues de la Morges, la renaturation vers son embouchure, ainsi que le réaménagement des rives du lac dans le secteur du Parc des Sports. Ces études étaient essentielles pour prévenir les risques liés aux crues, un danger bien connu et documenté pour notre région.

En effet, il est impératif de souligner que les risques de crues à Morges sont non seulement bien connus mais également prévisibles. Le préavis municipal mentionne des études réalisées en 2010 déjà. Les événements récents ont encore une fois démontré les conséquences de l'inaction : des millions de francs de dégâts pour les particuliers, les commerces, les clubs de sport et les finances publiques. La Municipalité, en tant qu'autorité responsable de la sécurité des citoyens, se doit de prendre toutes les mesures nécessaires et au plus vite pour minimiser ces risques.

La commission avait rapporté, sur ce préavis de 2021 que les études devaient être achevées en majeure partie en 2022 et définitivement en 2023. Où en sommes-nous ?

En outre, au vu de l'ampleur des événements du 25 juin, le groupe des Vert.e.s s'interroge si les mesures classiques proposées dans le préavis municipal sont suffisantes. Nous nous référons notamment à Tommaso Pietropoli, urbaniste à l'EPFL, qui, dans une interview à Blick.ch propose le concept de « ville éponge ». Une ville donc qui « soit capable de ralentir l'eau, de la stocker en zone urbaine plutôt que de l'évacuer. Pour cela, il faut déminéraliser des parcelles entières, créer des bassins souterrains, des fossés et des tranchées ». Il estime que nous ne pouvons plus traiter l'eau « comme un élément à faire ruisseler le plus vite possible hors de la ville ». Il convient d'en finir avec l'attitude du tout-bétonné. Faisons de Morges une ville verte, une ville qui s'inscrit dans le cycle naturel de l'eau, une ville qui respire.

A la lumière de ce qui précède, le groupe des Vert.e.s pose les questions suivantes à la Municipalité :

1. **Les études de projet du préavis mentionné ont-elles été réalisées dans les délais prévus ?** Si oui, quelles sont les conclusions de ces études ? Si non, pour quelles raisons ?
2. **Quels travaux ont déjà été entrepris sur la base des résultats de ces études ?** Si aucun travail n'a commencé, pourquoi ? Et quand est-il prévu de débiter les interventions ?
3. **La Municipalité peut-elle fournir un calendrier précis des prochaines étapes ?**
4. **Concernent le concept de « ville éponge », est-ce que les mesures proposées à Morges ont pris en compte, ou au moins étudié ce principe ?** Si non, la Municipalité envisage-t-elle d'étudier la possibilité d'intégrer un projet qui prend en compte ce principe ?

En conclusion, il est urgent d'agir pour ne plus nous laisser déborder comme cela a été le cas ce 25 juin 2024.

Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Groupe des  
Vert.e.s

Pascal Gemperli

Mikolajewski

Sylvie ray

Hanna Palma

Widmer Cédric

Yvan D'Amico